

2023-2024

## CONNAISSANCES JURIDIQUES POUR TRADUCTEUR·TRICE·S ET INTERPRÈTES JURÉ·E·S

Acquérir les connaissances juridiques nécessaires en vue de l'inscription au registre du SPF des traducteur·trice·s et interprètes juré·e·s

### Vous souhaitez vous inscrire au registre national des traducteur·trice·s et interprètes juré·e·s du SPF Justice ?

L'Université de Liège organise à votre intention un certificat en connaissances juridiques, requis par le SPF Justice en vue de l'inscription à ce registre. La formation est conforme à l'arrêté royal du 30 mars 2018. Elle est dispensée conjointement par des professeur·e·s de la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie, de la filière Traduction/Interprétation (Faculté de Philosophie et Lettres) et par des expert·e·s du terrain.

## Objectifs

### Au terme de la formation, le/la participant·e sera capable :

- de faire face à la plupart des situations de travail en contexte juridique ;
- de mettre son savoir-faire professionnel général au service des instances judiciaires, administratives et apparentées ;
- d'être conscient·e des impératifs d'impartialité, de fidélité et de concision liés à son travail ;
- de fournir aux services requérants une prestation conforme, efficace et immédiatement utile.

## Programme

La formation comporte 48 heures de cours (10 crédits ECTS) réparties en 3 modules.

### MODULES :

1. Droit (24h) ;
2. Traduction et interprétation (20h) ;
3. Déontologie (4h).



Le programme complet de la formation est disponible sur :

[www.programmes.uliege.be/info/connaissances-juridiques-traducteurs](http://www.programmes.uliege.be/info/connaissances-juridiques-traducteurs)

## Évaluation

Les savoirs et compétences de chacun des trois modules sont évalués dans le cadre d'un examen écrit qui a lieu dans le courant du mois de janvier.

Conformément à l'arrêté royal du 30 mars 2018, les participant-e-s doivent suivre au minimum 80 % des cours.

Le SPF Justice pourra accorder une dispense pour certains cours à toute personne attestant de ses connaissances en la matière.

## Conditions d'accès

### Conditions d'admission

- soit être titulaire d'un diplôme de Licence ou Master en Traduction ou en Interprétation ;
- soit soumettre un dossier de Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) — selon la jurisprudence, le candidat doit avoir au moins 3 années d'expérience professionnelle et avoir fait au moins deux années d'études supérieures.

### Coût de la formation

Les frais d'inscription s'élèvent à 580 €.  
Nombre d'inscriptions minimum requis : 25 personnes.



## Public cible

Le certificat en connaissances juridiques pour traducteur-trice-s ou interprètes juré-e-s s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent accéder au registre national du SPF Justice.

## Informations pratiques

### Organisation

- Une session par an est prévue (d'octobre à décembre).
- La formation s'étend sur huit semaines, à horaire décalé.
- Les cours se donneront en présentiel rue de Pitteurs, mais il sera également possible de les suivre à distance (synchrone).

### Inscription

Via [traduction.juree@uliege.be](mailto:traduction.juree@uliege.be)

L'obtention du Certificat auprès de l'Université de Liège ne garantit pas l'acceptation de l'inscription au registre du SPF Justice.

## CONTACTS

Pour toute information complémentaire sur le contenu et l'organisation de la formation :

### Secrétariat du certificat

Madame Sabrina DEWAR

[traduction.juree@uliege.be](mailto:traduction.juree@uliege.be)

### Département de Langues modernes

### Faculté de Philosophie et Lettres

Rue de Pitteurs, 20

4020 Liège

+32 (0)4 366 91 71